CONSTRUIRE ENSEMBLE

MOAI

MOAI FLIPBOOK © OAI 2019

MOAI

CONSTRUIRE ENSEMBLE

MAÎTRISE D'ŒUVRE OAI
CONSTRUIRE ENSEMBLE

© OAI 2019

- MAÎTRES D'ŒUVRE
  ARCHITECTES
  INGÉNIEURS GÉNIE CIVIL
  INGÉNIEURS GÉNIE TECHNIQUE
- MAÎTRES D'OUVRAGE
- ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
- ENTREPRISES
- UTILISATEURS

Jos DELL, Président
Marc FEIDER, Vice-président
Gilles CHRISTNACH, Membre du Conseil de l'Ordre
Pierre HURT, Directeur

UNE COLLABORATION EFFICIENTE ENTRE MEMBRES OAI AVEC LES MAÎTRES D'OUVRAGE, LES UTILISATEURS, LES ADMINISTRATIONS ET LES ENTREPRISES.

Réponse holistique et intelligente aux défis actuels pour créer un cadre de vie résilient et un vivre-ensemble de qualité

Un cadre de vie résilient et un vivre-ensemble de qualité se construisent en assurant un équilibre juste entre économie, environnement et équité sociale. **Ainsi en équilibrant les intérêts des maîtres d'ouvrage et des utilisateurs avec l'intérêt général,** la **Maîtrise d'œuvre OAI** est au cœur des acteurs en charge de la création de notre environnement de qualité.

La **complexité fortement croissante des projets de construction et l'augmentation du nombre d'acteurs et d'utilisateurs de ces derniers,** constituent des défis, tant pour le maître d'ouvrage que pour les concepteurs, professions OAI*, qui sont confrontés aux **constantes mutations du cadre légal** et réglementaire et aux **nouvelles exigences,** entre autres, en matière d'énergie, de flexibilité, d'accessibilité, de biologie de la construction, de santé et bien-être, de coûts du cycle de vie, d'économie circulaire, de facility management et de la 3ème révolution industrielle (digitalisation).

Afin de répondre aux besoins et expectatives accrues des maîtres d'ouvrage - en matière de programmation, de qualité durable, de respect du budget et du délai ainsi que de gestion efficiente du projet - l'OAI encourage ses membres à accentuer encore les efforts entrepris

pour consacrer une **véritable culture de services intégraux et coordonnés** tant sur le fond en adoptant des règles communes, que sur la forme par la création de groupements d'études.

La **Maîtrise d'œuvre OAI** est constituée par une équipe qui conçoit et gère le projet jusqu'à la réception par le maître d'ouvrage. La maîtrise d'œuvre comprend **l'architecte, l'ingénieur du génie civil** (structures et infrastructures) et **l'ingénieur du génie technique** (techniques du bâtiment). D'autres acteurs peuvent compléter la maîtrise d'œuvre en fonction de la complexité du projet et de la mission.

La méthode de la maîtrise d'œuvre OAI peut être appliquée quelle que soit la **forme contractuelle** retenue. Un contrat de **groupement d'études** définit **l'engagement commun** des concepteurs pour mener à bien le projet et implique la désignation d'un correspondant avec le maître d'ouvrage.

Afin de limiter le nombre déjà impressionnant d'intervenants, ce modèle a le net avantage de maintenir **un lien direct entre maître d'ouvrage et concepteurs,** qui disposent de tous les atouts pour faire avancer le projet selon les exigences du client.

Pour gagner **en efficience, en productivité et en fiabilité,** une bonne **communication** au sein de la maîtrise d'œuvre est indispensable, d'une part, pour pouvoir traiter les problèmes le plus en amont possible (répartition des tâches, synchronisation, définition des coûts de base, gestion des modifications...) et, d'autre part, pour disposer d'une **connaissance mutuelle accrue** des différents intervenants et de leur manière d'appréhender le projet. Au-delà de l'équipe de maîtrise d'œuvre, ce processus collaboratif s'étend également au maître d'ouvrage et aux entreprises.

Le catalogue des prestations du modèle OAI peut être appliqué sans difficulté dans les secteurs étatique, communal, paraétatique et privé.

La **commission MOAI** a élaboré un **tableau reprenant toutes les prestations à réaliser** au cours d'un projet, afin de disposer d'une synthèse des attributions des différents intervenants, architectes, ingénieurs-conseils et autres professionnels. Des **fiches de travail complémentaires** formalisent certaines procédures ou prestations particulières. Ces documents permettent par ailleurs de vérifier que toutes les prestations requises sont couvertes.

Le tableau et les fiches sont des **« aide-mémoires »** récapitulant les bonnes pratiques et règles en vigueur en matière de maîtrise d'œuvre OAI. Etant des documents informels, leur application est à adapter selon les besoins du projet et le contexte de travail de la maîtrise d'œuvre avec le maître d'ouvrage.

Il importe que ces documents formalisés, décrivant la manière de travailler dans le cadre d'un projet spécifique, soient intégrés dans le processus de travail de **tous les collaborateurs** et ce aussi bien au niveau du maître d'ouvrage, que de la maîtrise d'œuvre et des entreprises.

En sus de la disponibilité de ces documents sur le site www.moai.lu, l'OAI a souhaité proposer à ses membres une version imprimée pour faciliter encore davantage leur **diffusion** au sein des bureaux.

Dans le cadre du cycle de **formations continues OAI,** le module consacré à la Maîtrise d'œuvre OAI, doit être obligatoirement suivi par tout nouveau membre de l'OAI dans les 2 ans suivant sa première inscription à l'OAI. Il est axé sur la description des prestations de base au sein de la maîtrise d'œuvre et de leurs interrelations, sur les interfaces avec

les autres acteurs du projet, maîtres d'ouvrage, administrations, entreprises et enfin, sur l'utilisation des outils de collaboration développés par l'OAI.

Selon la culture du bâti - « Baukultur » - au Luxembourg, notre ambition est de rendre la construction plus efficiente tout en assurant une haute qualité des ouvrages au service des maîtres d'ouvrage et des utilisateurs.

Le présent livre s'inscrit dans les nombreuses actions proposées par l'OAI pour soutenir ses membres en la matière, dont notamment :

- Le lancement d'une **large campagne de communication** à destination des maîtres d'ouvrage publics et privés au sujet de la maîtrise d'œuvre OAI et de la nécessité de pouvoir disposer d'une **programmation préalable détaillée et de procédures d'attribution de missions des concepteurs adéquates.**
- La concertation régulière avec les organes représentant les **maîtres d'ouvrage** publics et privés au sujet de **leurs besoins** pour pouvoir les communiquer de manière cohérente au secteur.

- La mise en ligne du **site interactif** www.moai.lu pour nos membres avec foire aux questions (FAQ) et forum d'échange et de retours d'expériences pour assurer une mise à jour régulière de la méthodologie. Une FAQ participative sera également ouverte aux maîtres d'ouvrage et autres acteurs.
- La mise en place d'un **cadre contractuel adapté** à la maîtrise d'œuvre OAI définissant les responsabilités de chaque partenaire tout en évitant les lacunes et redondances, sur base de la **circulaire OAI « Code of behaviour »** clarifiant les bonnes pratiques de collaboration, la gestion financière du groupement, la gestion des éventuels litiges, …
- L'organisation de **séances d'information** à destination des salariés de membres OAI aux quatre coins du pays.
- La possibilité de pouvoir bénéficier d'un **coaching** du groupement de maîtrise d'œuvre et du maître d'ouvrage par une équipe d'accompagnement de la maîtrise d'œuvre OAI ; **les ambassadeurs MOAI.**

- L'organisation **d'une journée annuelle « Maîtrise d'œuvre OAI »** d'échanges entre membres OAI sur les best practices.
- La sensibilisation du **personnel enseignant** de l'enseignement initiale et continue avec l'objectif de **former les étudiants** en la matière.
- **L'intégration des autres professions OAI** et des évolutions digitales telles que le « Building Information Modeling » (BIM) dans la méthodologie en question.
- **La traduction en allemand** de l'ensemble du dossier.
- L'optimisation de la relation contractuelle avec les clients par un **monitoring régulier des différents contrats types** en termes de prestations, et de procédures, …
- La concertation avec les organes représentant les **entreprises chargées de l'exécution sur chantier pour encore optimiser le flux d'information** et les procédures.

S'agissant d'un **processus continu** qui sera nourri par **les apports des maîtres d'ouvrage, des concepteurs et des autres acteurs que nous espérons abondants,** les documents formeront un corpus vivant qui sera mis à jour en ligne et réimprimé périodiquement selon les besoins.

La présente démarche souligne notre volonté de faire avancer le **Luxembourg comme laboratoire à la pointe de la création d'un cadre de vie intelligent, inclusif, durable et résilient.**

Nous vous souhaitons une lecture intéressée et une utilisation active de la Maîtrise d'œuvre OAI.

* Professions OAI : professions libérales indépendantes d'architecte, d'ingénieur-conseil, d'architecte d'intérieur, d'urbaniste-aménageur, d'architecte-/ingénieur-paysagiste.

Membres OAI : Label de qualité pour façonner notre cadre de vie. Un atout de qualité :

5 PROFESSIONS RÉGLEMENTÉES REGROUPÉES AU SEIN D'UN SEUL ORDRE !

L'essence des professions OAI est constituée notamment de :

- La qualification, la compétence, l'expertise, la créativité et l'ingéniosité,
- L'indépendance professionnelle et la déontologie,
- Les responsabilités professionnelles et décennale/biennale,
- L'obligation de contracter des assurances couvrant ces responsabilités,
- L'indépendance de toute activité commerciale afin d'éviter les conflits d'intérêts,
- La défense de l'intérêt public, du maître d'ouvrage et des utilisateurs.

QUI CONSTRUIT, CONSTRUIT POUR NOUS TOUS ! D'OÙ L'IMPORTANCE DE PARTAGER CETTE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE AVEC DES CONCEPTEURS INDÉPENDANTS.

- La compétence et la créativité des professions OAI* apportent des réponses contextuelles aux besoins spécifiques de leurs maîtres d'ouvrage.
- Soucieux de prendre en main de manière responsable notre vivre ensemble, il est essentiel de faire appel à des concepteurs indépendants et libres de tout conflit d'intérêt afin d'assurer la durabilité et la résilience de notre cadre de vie.
- Dans tous les domaines de la construction, la phase de programmation et de conception des projets revêt une importance de plus en plus cruciale pour tenir compte des principes de l'économie circulaire.

* Professions OAI : professions libérales indépendantes d'architecte, d'ingénieur-conseil, d'architecte d'intérieur, d'urbaniste-aménageur, d'architecte-/ingénieur-paysagiste.

MAÎTRISE D'ŒUVRE OAI
CONSTRUIRE ENSEMBLE

MOAI ASS FIR MECH

E PROJET FIR ONS ALL,

GEMEINSAM BAUEN,

FIR E BESSERT ZESUMMELIEWEN.

DIRECTEUR OAI
Pierre Hurt

MOAI ASS FIR MECH

DIGITALISATIOUN ALS CHANCE NOTZEN

BUILDING INFORMATION MODELING
BIM

FIR ENG KOOPERATIV A KOMMUNIKATIV PLANUNGSKULTUR.

INGÉNIEUR-CONSEIL
Tom Scharfe

MOAI ASS FIR MECH

EN INTERAKTIIVT DOKUMENT,

OP PABEIER

AN OCH ALS DIGITALE SUPPORT.

ARCHITECTE URBANISTE
Christine Muller

MOAI ASS FIR MECH

DATT D'SPILLREEGELE KLOER SINN,

AN DATT DUERNO KANN A CONFIANCE

ZËSUMME GESCHAFFT GINN.

INGÉNIEUR-CONSEIL
Françoise Ferring

MOAI HEESCHT FIR MECH

ENG RESPEKTVOLL ZESUMMENAARBECHT

MAT DEM NÉIDEGE FRÄIRAUM

FIR D’KREATIVITÉIT.

ARCHITECTE
Jos Dell

MOAI HEESCHT FIR MECH

EFFIZIENT ZËSUMMESCHAFFEN,

ENG GUTT PLANUNG,
ENG GUTT AUSFÉIERUNG

A GLÉCKLECH BAUHÄREN.

INGÉNIEUR-CONSEIL
Marco Feider

MOAI ASS FIR MECH

INDISPENSABEL,

WELL NËMMEN ALS TEAM

SI MIR STAARK.

ARCHITECTE
Michelle Friederici

MOAI ASS FIR MECH

NOHALTEGE STÄDTEBAU,

NEI QUARTIEREN ZE SCHAFEN,

FIR ENG HÉICH LIEWENSQUALITÉIT.

URBANISTE
Myriam Hengesch

MOAI ASS FIR MECH

ENG BESSER KOMMUNIKATIOUN

TËSCHT ARCHITEKTEN AN INGENIEUREN

FIR EN OPTIMÉIERTE PROJET.

ARCHITECTE
Sala Makumbundu

MOAI ASS FIR MECH

ENG RICHTEG ÄNTWERT

FIR D’GEMENGEN,

EGAL WÉI ENG GRÉISST.

BOURGMESTRE
Dan Biancalana

MOAI ASS FIR MECH

E GEMEINSAMT ZIL

ENG GEMEINSAM VISIOUN

ALS INVESTITIOUN AN D'ZUKUNFT.

INGÉNIEUR-CONSEIL
Gilles Christnach

MOAI ASS FIR MECH

ENG DEFINITIOUN VUN ZESUMMENAARBECHT

FIR DÉI BESCHT LÉISUNG

FIR ALL PROJET ZE FANNEN.

ARCHITECTE
Patricia Streber

MOAI EST LA RÉPONSE HOLISTIQUE ET INTELLIGENTE AUX DÉFIS ACTUELS

POUR CRÉER UN CADRE DE VIE RÉSILIENT ET UN VIVRE-ENSEMBLE DE QUALITÉ.

CFL multimodal

MOAI
VERSION PRINT

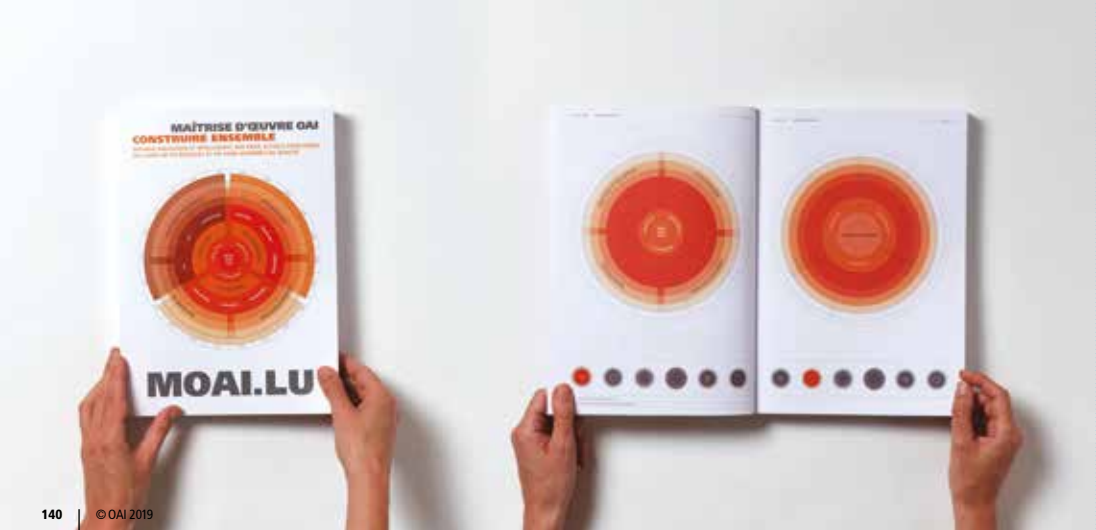
MAÎTRISE D'ŒUVRE OAI
CONSTRUIRE ENSEMBLE
MOAI.LU

SOMMAIRE
SOMMAIRE

FC.02

MOAI.LU
VERSION TÉLÉCHARGEABLE

MOAI.LU

FICHE D'OUVERTURE DE DOSSIER

FC.01
MOAI.LU

MOAI.LU

MAÎTRISE D'ŒUVRE OAI

OAI

ORDRE DES ARCHITECTES ET DES INGENIEURS-CONSEILS

ÉDITEUR: Ordre des Architectes et des Ingénieurs-Conseils du Grand-Duché de Luxembourg
RESPONSABLES: Jos DELL, Président OAI,
Marc FEIDER, Vice-Président OAI,
Gilles CRISTNACH, Membre du Conseil de l'Ordre,
Pierre HURT, Directeur
PHOTOS: © Christof Weber | Les photos de réalisations proviennent de l'exposition OAI „Mir maache Lëtzebuerg", exposition de 30 photos d'1m² sélectionnées parmi les réalisations du Guide OAI Références 2018
IMPRESSION: Imprimerie Centrale
PAPIER: MAXIoffset, FSC Mix Offset blanc 120 g/m²
TIRAGE: 4000 exemplaires
CONCEPTION: Rose de Claire, Design.
ISBN-13 : 978-2-919912-40-7